

## Grille d'inscription Printemps 2025

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Age : ..... Classe : .....

Jours	Matin avec repas	Journée avec repas	Après-midi avec repas
21/04/2025		Férial	
22/04/2025			
23/04/2025			
24/04/2025			
25/04/2025			
28/04/2025			
29/04/2025			
30/04/2025			
01/05/2025		Férial	
02/05/2025			

### Sortie pour tous (obligatoire)

Les Antilles de Jonzac le 23/04/2025  
 Tarif : 10,50 €  
 Départ : 9h00 - Retour prévu : 19h00



*En raison d'un fort taux de demandes d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir déposer vos documents, à l'accueil des Aventuriers, le plus rapidement possible. Nous vous rappelons que l'accueil ne peut accueillir que 60 enfants.*

*Vous en remerciant*

**Toute inscription sera prise en compte si le document ci-joint est remis en main propre à un animateur, à la direction des Aventuriers ou par mail.**



### Ouverture 7h30

Arrivée maximum **9h25**

Accueil demi-journée avec repas :

- matinée : départ 13 h15/13h45
  - après-midi : arrivée 11h30/ 12 h
- Départ minimum 16 h

**Fermeture 19h00**

Les enfants peuvent, à tout moment, faire une sortie imprévue avec les minibus. Vous en serez, bien sûr, informés avant.

## FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné (e)

Mme. M. ....

Inscrit mon enfant : .....

Je m'engage à respecter la grille d'inscription que j'ai remplie et à prévenir l'ACM « Les Aventuriers » dans les meilleurs délais en cas de modification.

Je suis conscient(e) que pour respecter la législation et les taux d'encadrement, il est possible que l'équipe d'animation soit obligée de refuser une inscription imprévue et surnuméraire.

De même, toute inscription annulée moins de 1 semaine avant la date prévue de présence sera facturée (sauf avec justificatif médical). Voir règlement intérieur.

Attention, toute inscription à une sortie aura la journée obligatoirement facturée en cas d'annulation (sauf justificatif médical).

J'inscris mon enfant pour :

Nombre de jours : .....

Nombre de 1/2 journée : .....

Signature



La CAF 17, la CDA et la MSA participent au financement de ce lieu d'accueil